

Le 26 mars 2021

Direction Action sociale gérontologique
DGP/GC

Avis de vacance interne / externe

Direction Action sociale gérontologique

Responsable des services d'aide et de soins à domicile

Poste à temps complet de catégorie A relevant des filières administrative ou médico-sociale

AU PLUS TARD LE LUNDI 26 AVRIL 2021
DELAÏ DE RIGUEUR

Le CCAS de la ville de Saint-Martin-d'Hères mène une politique d'action sociale gérontologique en direction des personnes âgées en perte d'autonomie ou dépendantes à domicile, à travers une pluralité de services et d'accompagnements ayant pour objectif de favoriser le maintien d'une vie sociale et le soutien à domicile.

Le service d'Aide A Domicile (SAAD) qui a pour mission d'accompagner dans les actes essentiels de la vie des personnes très dépendantes et/ou isolées et/ou précaires, emploie une vingtaine d'agents administratifs et intervenants.

Le service de soins à domicile regroupe un Service de Soins Infirmiers A Domicile (SSIAD) de 60 places et un Centre de Santé Infirmier (CSI) qui emploient 25 salariés administratifs, infirmiers et aides-soignants.

Le SSIAD accompagne à domicile des personnes âgées de plus de 60 ans malades ou des personnes de moins de 60 ans porteuses de handicap ou atteintes de maladie chronique évolutive en leur délivrant des soins techniques ou d'hygiène.

Le Centre de Santé Infirmier assure à domicile ou dans une permanence et sur prescription médicale, des soins d'hygiène et techniques à toute la population de la commune, sans restriction d'âge.

Le SSIAD et le SAAD, qui partagent les mêmes locaux, sont engagés dans l'expérimentation nationale de Service Polyvalent d'Aide et de Soins A Domicile intégré (SPASAD) qui doit aboutir fin 2021.

Le-la Responsable de services est secondé-e par une infirmière coordinatrice et un responsable de secteur à temps plein pour assurer ses missions.

Trois démarches devront notamment être menées en 2021: une signature de Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens et une démarche d'évaluation interne pour le SSIAD ainsi qu'une évaluation externe pour le SAAD.

Centre Communal d'Action Sociale

111 avenue Ambroise Croizat, CS 50007

38401 Saint-Martin-d'Hères Cedex - Tél. 04 76 60 74 12

Toute correspondance doit être adressée impersonnellement à M. le Président du CCAS

MISSIONS DU POSTE:

Sous l'autorité du directeur de l'action sociale gérontologique, le Responsable des services:

- veille à la mise en oeuvre des objectifs d'activité et de qualité, en garantissant la continuité de service pour les activités concernées,
- apporte son expertise sur le soutien à domicile et participe au repérage des besoins des personnes âgées et aux réflexions globales du CCAS,
- consolide la démarche de labellisation SPASAD en favorisant l'approche globale et les conditions de coordination entre les services d'Aide et de Soins

Activités

Management - Pilotage du projet de service - Conduite de changement :

Projet de service :

- veiller à la bonne organisation des services et à la mise en oeuvre des activités, avec l'appui du responsable de secteur et de l'infirmière coordinatrice,
- piloter un diagnostic, conduire et mobiliser une équipe sur un projet de service,
- accompagner les changements et consolider l'organisation des services et la mise en oeuvre des activités en SPASAD,
- mettre en place et harmoniser les méthodes et procédures de travail,
- veiller au respect des procédures qualité et de la gestion documentaire,
- organiser les évaluations internes des services et préparer les évaluations externes,
- assurer une veille juridique dans les domaines de l'Aide et des soins à Domicile.

Encadrement et animation des équipes :

- animer des réunions de service et organiser la diffusion de l'information au sein du service,
- gérer les compétences /repérer et prévenir les situations d'usure professionnelle/évaluer le personnel,
- élaborer et suivre le plan de formation,
- garantir le respect des règles de déontologie des métiers

Gestion administrative et budgétaire des services :

- élaborer les budgets et suivre leur exécution,
- superviser la gestion administrative des dossiers relatifs à l'activité,
- élaborer des tableaux de bord d'activité internes et à destination des différentes autorités de tutelle, rédiger les rapports d'activité,
- mettre en place, sécuriser et contrôler l'application des procédures administratives.
- gérer la commande publique pour les prestations concernées, en lien avec le service ressource

Participation à la vie de la Direction et aux réunions/actions transversales :

- assister et conseiller la Direction sur les activités des services concernés,
- entretenir un partenariat étroit avec les autres services du secteur gérontologique et les partenaires extérieurs,
- contribue aux réflexions et travaux au sein notamment de la fédération représentative des activités d'aide et de soins à laquelle adhère le CCAS,
- participer aux différentes réunions de cadres du CCAS et de la ville, aux dispositifs et réseaux transversaux,
- participer à l'Analyse des besoins sociaux de la population âgée et au repérage des enjeux du soutien à domicile.

Compétences	
Savoirs-faire et qualités	Connaissances
Capacité d'organisation Capacité de gestion Capacité d'encadrement Capacité de conduite de projet Capacité rédactionnelle Capacité d'analyse Capacité de décision Qualités relationnelles Sens du travail en équipe Méthode et rigueur Disponibilité et discrétion Autonomie	Connaissance du public âgé et/ou handicapé Connaissance des dispositifs institutionnels médico-sociaux Connaissance des statuts de la Fonction Publique Territoriale Connaissance bureautique Connaissance des principes de l'évaluation des organisations Connaissances budgétaires

Les activités et compétences sont susceptibles d'être actualisées en fonction de l'évolution du service public, des techniques de travail et des organisations.

Conditions d'exercice particulières	Conditions d'accès
Organisation du travail dans le cadre du protocole de gestion du temps de travail applicable à Saint-Martin-d'Hères. Disponibilité Polyvalence transversale des cadres des services gérontologiques Astreinte hebdomadaire périodique pour le soutien des salariés et la continuité de réponse aux usagers. Organisation des congés permettant la continuité de service public Forfait cadre.	Recrutement statutaire (titulaire ou lauréat) ou contractuel à défaut. Expérience d'encadrement dans le secteur médico-social souhaitée

Avantages et participation de l'employeur

Sans condition d'ancienneté :

Plan de déplacement de l'administration : remboursement à hauteur de 70% de l'abonnement (plafond de 86,16€/mois).

Mutuelle labellisée FPT : participation selon la composition de la famille

Prévoyance labellisée FPT : participation selon l'indice

Sous condition de 3 mois d'ancienneté :

Prime annuelle : versée en 2 fois (juin et novembre)

Proposition d'adhésion au Comité des Oeuvres Sociales (COS) donnant droit à des prestations et avantages (loisirs, culture, évènements, familiaux...)

Restaurant collectif

Les candidat(e)s intéressé(e)s par cet emploi voudront bien faire acte de candidature (lettre de motivation + CV) à Monsieur le Président du CCAS, 111 avenue Ambroise Croizat – CS 50007 – 38401 Saint-Martin-d'Hères Cedex ou par mail ccas@saintmartindheres.fr

